



HAL
open science

Questions de société

Jamel Khermimoun

► **To cite this version:**

Jamel Khermimoun. Questions de société. Français et musulman, pour en finir avec les idées reçues, Editions de l'Oeuvre, 2011. hal-02506345

HAL Id: hal-02506345

<https://hal.science/hal-02506345>

Submitted on 12 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

JAMEL KHERMIMOUN

FRANÇAIS ET MUSULMAN

Pour en finir avec les idées reçues

L'œuvre
ÉDITIONS

Préface

Français et musulman et non pas « Français musulman » : la différence introduite par la petite conjonction « et » me semble plus importante qu'il n'y paraît. Elle a, en effet, une double signification. L'auteur de cet ouvrage, Jamel Khermimoun, est à la fois pleinement français et pleinement musulman. Deux aspects de son identité propre qui relèvent de deux sphères différentes, la sphère politique et la sphère religieuse. Et comme il existe des personnes qui sont françaises et agnostiques, françaises et juives, etc., il existe aussi des personnes qui sont musulmanes et indonésiennes, sénégalaises ou américaines. Tout comme il existe des catholiques qui sont irlandais ou vietnamiens, ou des protestants anglais, ce qui n'empêche nullement d'être français et catholique, ou protestant. Chaque être humain possède plusieurs identités et cela contribue à façonner son individualité spécifique.

Banalité qu'un tel rappel ? Oui, certes. Et pourtant dans le contexte actuel, avec ses stéréotypes et ses « idées reçues », en un temps où l'intelligence finit là où commence la peur, ce rappel n'est pas inutile. D'ailleurs, sous la plume de l'auteur, l'affirmation

« Français et musulman » est à la fois un constat et une revendication qu'il souhaiterait ne plus avoir à faire, qu'il cherche à dépasser.

Un constat : Jamel Khermimoun est né à Sarcelles ; il possède la nationalité française, il est donc un citoyen français comme un autre. Et comme chaque citoyen, il a son itinéraire propre. Il a effectué des études de géographie politique, culturelle et historique qui l'ont conduit à devenir, en 2006, docteur en Sciences humaines et sociales de l'université de Paris-Sorbonne. Sa thèse a porté sur « Le département de Seine-Saint-Denis : politiques urbaines du Conseil général et enjeux d'image du territoire ». Ce thème a été élargi dans un ouvrage publié par L'Harmattan : *Politiques urbaines et image du territoire, stratégies marketing et discours des acteurs en Seine-Saint-Denis*. Plus généralement, les intérêts de recherche de Jamel Khermimoun portent sur l'identité de ce département – emblématique de l'aspect pluriculturel de la France d'aujourd'hui – la gouvernance et la politique urbaine, l'étude de certains quartiers, et l'impact de certaines innovations, comme l'implantation du Stade de France. Autant de sujets importants. Et après des études d'ordre académique, aujourd'hui il publie un essai.

On pourrait, dans un certain sens on devrait, s'arrêter là. Sauf que le titre même de l'essai, *Français et musulman, pour en finir avec les idées reçues*, montre qu'au niveau des représentations collectives dominantes la situation n'est pas aussi simple qu'elle devrait l'être. Une expression très proche de celle du titre, celle de « Français musulman » a longtemps été utilisée de façon restrictive. Quand la France était une puissance coloniale, elle a signifié une distinction, particulièrement forte en Algérie, entre des Français d'origine européenne habitant ce pays et ceux que l'on qualifiait également d'« indigènes musulmans », longtemps « sujets français », privés des droits de la citoyenneté, ensuite citoyens de seconde zone. Cette histoire pèse encore lourdement sur notre pays.

Préface

Le constat « Français et musulman » comporte donc forcément une part de revendication. S'il n'y a plus de déni officiel de citoyenneté, nous assistons aujourd'hui à une idéologisation et une instrumentalisation de la notion d'intégration. Cette notion d'« intégration » concerne tous les membres d'une société sans distinction d'origines ou de croyances. La nécessité pour chacun de s'intégrer est due au fait qu'une société n'est pas seulement la somme des individus qui la composent, mais aussi et surtout la qualité des relations qu'ils établissent ensemble, dans leur diversité multiforme (sociale, culturelle professionnelle, religieuse...) et qui donne de la cohésion et de la dynamique sociales. C'est d'abord cela l'intégration : un lien réciproque entre les individus, mais aussi entre la société et les individus pour bâtir ensemble un avenir commun. Cela suppose justesse et justice. La société doit favoriser l'intégration de ses divers membres. À juste titre, Jamel Khermimoun insiste donc sur les réalités de la « désintégration » sociale dans « les banlieues de la République » et la perte de substance qui en résulte.

Par ailleurs, il existe un paradoxe qu'une des références de l'auteur, Émile Durkheim, avait déjà relevé en son temps : deux menaces guettent la société : une intégration trop faible de ses divers membres, certes ; mais aussi une intégration trop poussée générant une « individuation insuffisante ». Chacun doit pouvoir posséder sa propre individualité, ne pas être uniquement une partie du « tout social ». L'intégration ne saurait donc être absolue ni conduire à l'uniformité. Jamel Khermimoun a raison de récuser la problématique de « l'islam est-il ou non soluble dans la République ? ». Il faut résolument adopter une autre perspective : l'individualité de chacun n'est pas « soluble » dans quoi que ce soit, y compris la République et c'est, grâce à cela, que chaque citoyen peut précisément apporter une contribution originale à la République.

C'est aussi à partir d'une telle optique que l'on peut poser le problème, tant rebattu maintenant, de la « diversité » culturelle et religieuse. Deux indications : d'abord, tout le monde est inclus dans la diversité de la France d'aujourd'hui. Il n'y a pas ceux qui seraient « issus de la diversité » et les autres (issus, eux, de je ne sais quelle normalité). Ensuite, reconnaître l'existence, et l'importance, de la diversité signifie que l'on ne recherche ni n'exige de personne une intégration absolue à la société car une intégration intégrale serait destructrice de la personnalité de chacun et, d'autre part, serait néfaste pour la société elle-même car elle la figerait totalement.

Dans cette optique, être « Français et musulman » constitue donc un dépassement de la revendication pour devenir une qualité qui contribue à enrichir la société française. Comme le rappelle Jamel Khermimoun, les « droits de l'homme [constituent] l'interface des civilisations », et à partir de là, en démocratie, un débat interprétatif peut avoir lieu sur les diverses interprétations convictionnelles des uns et des autres. De même, l'auteur nous présente diverses « questions de société » à partir de son point de vue. Au-delà de salutaires rappels sur la distance, parfois structurelle, entre des principes affichés et le fonctionnement social réel, j'aurais, moi qui ne suis pas musulman, des accords et des divergences sur certains sujets. Ainsi sur la laïcité je pense aussi qu'elle doit faire preuve de « souplesse sans déroger à ses principes » mais j'insisterais sur le fait qu'elle intéresse plus qu'« une poignée de pays ». Ce n'est pas l'objet ici de développer ces points. Je l'ai largement fait ailleurs. Le but de ma préface consiste à rappeler que le propos de Jamel Khermimoun possède une légitimité égale à d'autres points de vue, et qu'il contribue à un débat démocratique où chacun doit argumenter sans idéaliser ni diaboliser.

Français et musulman, Jamel Khermimoun considère que les « musulmans nés en France et en Occident construisent désormais leur identité non pas à partir d'un modèle importé mais à par-

Préface

tir d'un sentiment fort d'appartenance à la nation, qu'ils revendiquent en même temps que leur islamité ». Il veut apporter un éclairage de sa lecture des textes guidée « par l'esprit de souplesse et d'ouverture prôné par l'islam ». Il faut écouter attentivement ce qu'il a à nous dire ; il faut savoir confronter son propre point de vue au sien, et entrer ainsi dans une démarche de dialogue qui, comme il l'écrit lui-même, pose de « réels enjeux » et soit capable « d'apaiser les esprits ».

Jean BAUBÉROT
Professeur émérite
« Histoire et sociologie de la laïcité »
École pratique des Hautes Études

II

Questions de société

Condition de la femme en Occident

À la femme incombe, avant toute autre personne, la fonction d'éducatrice et de mère, comme le souligne Alain Touraine : « La femme garde le rôle principal dans les rapports avec l'enfant¹. » Ce fondement résiste en principe aux évolutions sociétales et culturelles. Selon lui, ce sont les femmes qui opèrent le grand renversement culturel, nous conduisant d'une culture de conquête du monde à une culture de connaissance et de construction de soi. Face à l'évolution contemporaine de la condition féminine en Occident, rares sont les analyses portant un regard critique sur une réalité qui contraste avec l'idéalisation et l'universalisation du paradigme de l'émancipation, du progrès social et culturel *a priori* parfait. Alain Touraine estime que la loi et les mœurs se combinent pour placer les femmes, victimes d'inégalités, de violences – le plus souvent faites dans le milieu familial – et du harcèlement sexuel, dans une situation d'infériorité et de dépendance. Les luttes du mouvement féministe sur les terrains de la pensée et de l'action,

1. Alain Touraine, *Penser autrement*, Fayard, Paris, 2007, p. 201.

incarnées par l'écrivain Simone de Beauvoir qui déclarait : « On ne naît pas femme, on le devient », a porté ses fruits puisqu'il a conduit à une reconnaissance de principe de la parité hommes-femmes et à une extension des droits de ces dernières. Le droit de vote, accordé tardivement aux femmes dans certains pays occidentaux, est l'expression formelle de l'aboutissement d'un combat commun, mené dans l'abnégation, au nom de la justice et de la liberté, du droit d'exister. Le sociologue et démographe Jean-Claude Chesnais, auteur du *Crépuscule de l'Occident*, dans lequel il dénonce les dangers de la démographie atone d'une Europe stérile mais opulente et à forte protection sociale, porte comme nombre d'intellectuels occidentaux un regard objectif, parfois critique, sur la condition de la femme en Occident, en évoquant notamment le sentiment de culpabilité accompagnant la grossesse, qui « nuit » à l'outil de production économique et qui est vécue comme une « anomalie ».

L'idée d'un féminisme pur et dur est rejetée par l'esprit de l'islam qui considère les hommes et les femmes unis par une même cause et de ce fait appelés à lutter côte à côte sur des fronts communs. Il faut cependant admettre qu'il existe une cause propre à toutes les femmes qui découle de leurs spécificités, et qui appelle une mobilisation particulière pour porter haut certaines revendications et combattre l'injustice. C'est ce qu'Alain Touraine nomme « la grande lutte féministe pour l'égalité ». Si la femme occidentale d'hier subissait la pression d'une société dominée par la gente masculine, elle est en proie aujourd'hui à d'autres formes de domination et d'oppression, toutes aussi préjudiciables à sa condition. La femme moderne, si elle a acquis par la force des choses une autonomie sur le plan intellectuel et matériel, a vu son rôle social subir une profonde dénaturation.

Questions de société

Les violences faites aux femmes et les injustices dont elles sont les victimes se perpétuent sous de nouvelles formes. Elles ont pris une ampleur inquiétante, même au sein des sociétés des pays les plus développés :

Dans notre pays, les violences conjugales touchent une femme sur dix. Il en va de même dans d'autres pays, indépendamment des structures sociopolitiques qui sont les leurs. Lorsqu'en 1984 j'ai visité l'institut Bechterew à Leningrad, la directrice a précisé qu'elle traitait, en particulier, de nombreux hommes qui, portés sur la vodka, battaient leur femme, et que ces violences constituaient un problème majeur en Union soviétique. Aux États-Unis, on considère qu'entre un tiers et la moitié des couples connaissent des agressions physiques à l'égard de la femme, et que des violences réciproques surviennent dans la moitié d'entre eux¹.

Les mutations sociales, intellectuelles, économiques, technologiques du siècle dernier ont poussé les femmes à revendiquer la reconnaissance de leur statut au même titre que celui que la société confère aux hommes. Dans un système socioéconomique dicté par des impératifs de productivité et de compétitivité effrénées, d'incitation à la consommation, la promotion socioprofessionnelle s'érige désormais comme une finalité. L'idéal de la femme émancipée, libérée en apparence d'une posture de dominée, machine à produire malgré elle, est confronté aujourd'hui à de nouvelles formes de violence et d'injustice inhérentes aux sociétés modernes. Nombreuses sont les femmes qui subissent au quotidien, au foyer, au travail, dans la rue, des violences qui portent atteinte à leur liberté et à leur dignité. La marchandisation du corps de la femme, à la télévision, au cinéma, dans la publicité, la réduisant à un simple

1. Pierre Karli, *Les racines de la violence*, Odile Jacob, Paris, 2002, p. 87.

objet de consommation, alimente et conditionne les dérives comportementales et encourage à une déconsidération de son statut et de sa condition. À l'heure de l'explosion des technologies de l'information et de la communication, du règne des industries du sexe et de la violence, d'une normalisation des comportements permissifs ou liberticides, d'une virtualité qu'incarnent les stars et la « télé-réalité », l'infidélité, autrefois refoulée par une certaine morale, s'érige progressivement en norme sociale alors que, paradoxalement, elle reste condamnée par une majorité de nos concitoyens. La sacralité de la personne humaine – et de la femme en particulier – que l'islam élève au plus haut rang, est atteinte par un dérèglement comportemental qu'expliquent les déviations du moi et du psychisme que seul peut réformer une éducation du cœur aux vertus de la spiritualité.

Pour Alain Touraine, « le jugement que nous portons sur un pays est moins commandé désormais par la situation des ouvriers qui y travaillent que par la place faite aux femmes, par les droits qui leur sont reconnus ou par les violences qui s'exercent contre elles¹ ». Rares sont les gouvernements, à l'instar de ceux des pays scandinaves, qui ont décidé de légiférer franchement dans le sens d'un rééquilibrage et d'une réelle valorisation du statut professionnel de la femme. Cette nouvelle donne sociale et économique en Occident, qui dénie les spécificités de la femme, remet aussi profondément en cause la répartition des fonctions au sein du modèle d'organisation familial traditionnel fondé sur le couple. S'il paraît aisé de défendre le modèle de la femme active, entrepreneuse, force est de constater qu'un dilemme se pose entre les exigences et les rythmes qu'imposent à celle-ci le système économique moderne d'une part, et les exigences de la fonction éducatives de mère qui lui est dévolue d'autre part. En Europe ou au Japon, cette ques-

1. Alain Touraine, *op. cit.*, p. 247.

tion prend une dimension particulière dans un contexte démographique marqué par un vieillissement des populations et un faible taux de natalité qui explique le non-remplacement des générations.

Être citoyenne musulmane

Beaucoup d'écrits et d'analyses sommaires et partiales traitant de la question de la femme musulmane alimentent sciemment le postulat d'une femme dominée, opprimée, et soumise corps et âme à la volonté de l'homme. La position de l'islam à ce sujet est claire : le principe général qui régit les relations sociales hommes-femmes est celui de l'équité, de l'interdépendance et de la complémentarité. C'est l'interprétation altérée de versets du Coran et des sources de la loi islamique en rapport avec la femme qui participe à associer indéfectiblement la représentation de la condition des musulmanes dans le monde à une conception rétrograde de l'islam.

Le voile n'est plus le signe d'une soumission aveugle à la tradition, ni l'expression de l'enfermement dans l'espace de la féminité ancestrale, en retrait sur l'espace public. C'est un voile qui légitime l'extériorisation de la femme et, simultanément, donne un sens moral à sa vie, en l'absence de solution de rechange dans une société française où n'existe plus d'entreprise collective d'instauration du sens¹.

Ce type de voile reflète, selon les deux auteurs, la volonté d'autoaffirmation face aux parents, mais aussi vis-à-vis de la société française qui refoule, au nom de l'universel, toute forme trop particulariste d'affirmation de soi tout en infériorisant ceux qui arri-

1. Françoise Gaspard et Farhad Khosrokhavar, *Le foulard et la République*, La Découverte, Paris, 1995, p. 49.

vent d'ailleurs. Contre le racisme qui leur conteste la dignité, elles se dotent d'une « identité voilée » qui, là aussi, prend au mot la différence dont on les stigmatise. « Les jeunes filles entendent porter le foulard en dépit de la désapprobation collective qui identifie le voile à l'aliénation pour les uns, à l'emprise de la communauté islamique et, par conséquent à l'opposition active contre la République, pour les autres¹. »

L'*Ijtihad* ou effort d'interprétation, doit être l'affaire de spécialistes, conscients des réalités et des enjeux propres au contexte occidental. C'est dans un esprit de sagesse, d'ouverture, d'amour, de respect de la personne humaine, de progression et d'adaptation aux spécificités du milieu et de l'époque dans lesquels il s'applique, qu'il doit être mené.

L'enjeu pour les femmes musulmanes, citoyennes occidentales, est d'affirmer leur identité sans complexe et sans ambivalence. La question du rapport des musulmans et de l'islam à la citoyenneté, aux valeurs républicaines, qui suscite nombre de questionnements, mérite d'être abordée. La foi d'une femme musulmane doit intrinsèquement la porter à se considérer citoyenne de telle ou telle nation, à respecter et à défendre ses fondements et ses valeurs. Autrement dit, ma spiritualité intègre pleinement la dimension de la citoyenneté. Cet engagement citoyen spontané conçoit les valeurs de défense des libertés, d'équité, de justice, de fraternité, au sein d'un même territoire, d'une même patrie, comme un bien collectif à protéger, à enrichir, par un socle religieux, ethnique et historique hétéroclite.

Dans plusieurs pays du vieux continent, le débat sur la place de l'islam en Occident et de son rapport à la République s'est focalisé sur des questions subsidiaires en évitant délibérément d'aborder le fond. La floraison embarrassante de mosquées bien intégrées dans

1. *Idem.*

le tissu urbain, l'« islamisation des banlieues », l'intégrisme et le terrorisme, sont des sujets qui alimentent régulièrement l'actualité. Certaines questions sont érigées en polémiques nationales, telles la question du port du voile et plus récemment du voile intégral dans les lieux publics ou de la construction de minarets. Les « signes religieux » qualifiés d'ostensibles sont parfois présentés comme le symbole explicite de l'oppression des femmes dans le monde, et leur présence, qui investit l'espace public, mettrait sérieusement en péril la pérennité des fondements démocratiques et républicains de nos États-nations. Ce procès d'un autre temps dénature une réalité sociale, en ôtant au passage le droit d'expression aux principales intéressées à qui on tente d'imposer, par une pression constante, une posture de femme soumise avilissante. Le port du voile¹ est un choix assumé dans la plupart des cas et dire, sous couvert de laïcité, qu'il constitue une atteinte aux libertés individuelles et un outil d'oppression de la femme est difficilement compréhensible, puisque laisser à chacun le choix d'exposer ou non au regard de l'autre une partie de son corps, relève, à mon sens, des droits fondamentaux, de la dignité et du respect de la personne humaine, que reprend d'ailleurs la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne² ; et de surcroît, cela relève d'une conviction profonde que la laïcité a le devoir de garantir et de protéger. Le débat sur le port du voile, largement relayé par les médias et la classe politique, a fini par s'imposer, avec une intensité moindre, en Europe. Chez nos voisins britanniques ou allemands, cette contagion a éveillé

1. Nous faisons référence ici au voile, dont le port est considéré comme une prescription religieuse par le consensus des savants musulmans, contrairement à celui du *niqab*, dont les défenseurs se fondent sur une interprétation spécifique des sources.

2. L'article 10 stipule que « toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion. Ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites ».

haines et tensions. Cette posture « avant-gardiste » de la France est un moyen de se rassurer quant à son idéal laïc et une manière d'exporter celui-ci à l'extérieur des frontières nationales. Nous assistons à travers cette question à une manifestation de la conception particulière de la laïcité française : cette laïcité de combat, conquérante, que décrit Jean Baubérot et que le rapport de la commission Stasi considère comme dépassée. Cette commission, créée en réalité pour trancher définitivement la question du port du voile dans l'enceinte scolaire, n'a pu faire abstraction de l'avis du Conseil d'État en 1989, en rappelant que celui-ci n'a « pu que constater l'affirmation d'un droit, reconnu par le législateur, à l'expression des élèves dans l'établissement public¹ ». Le Conseil d'État reconnaît sur cette base le principe de la liberté des élèves de porter des signes visibles de leur foi dans l'enceinte scolaire.

La femme musulmane, épanouie, stable spirituellement, familialement et socialement, doit relever le défi de s'investir individuellement et collectivement, localement, à travers des structures et des réseaux organisés à plus grande échelle, pour que son identité soit perçue et jugée à sa juste valeur. Cet engagement viscéral doit intégrer une dimension partenariale forte, à travers le contact direct et l'émergence de plates-formes de réflexions, d'échange, d'actions concertées, au sein desquelles les musulmanes prendront place pour défendre, sans complexe, aux côtés de leurs concitoyennes, leurs droits, et exprimeront des revendications communes. C'est dans cet esprit d'ouverture, qui proscriit le cloisonnement, que pourra pleinement rayonner une image de l'islam et de la femme musulmane aujourd'hui étouffée dans une identité ambivalente qui peine à trouver la voie de la réconciliation entre la dimension de l'être spirituel et celle de l'engagement qu'implique le devoir de témoignage et de participation.

1. « Laïcité et République », rapport au président de la République, La Documentation française, Paris, 2004, p. 66.

Questions de société

Le voile des filles post-adolescentes est conçu comme « un refus de l'islam quiétiste et traditionaliste des parents. Il se veut militant, non pas dans le sens de la politisation et de la revendication d'une identité en rupture avec la société française, mais d'une affirmation de la volonté d'être française et musulmane, moderne et voilée, autonome et habillée à l'islamique. Ce voile entend ouvrir un espace nouveau d'identité où la spécificité ne serait pas en contradiction avec une référence à la nation française, dont la laïcité est considérée comme une garantie à laquelle ces jeunes filles se disent, paradoxalement, attachées ». Dans cette analyse de Françoise Gaspard et Farhad Khosrokhavar, le voile apparaît comme la revendication d'un islam public, mais en contiguïté avec leur francité. Et de poursuivre :

Cette vision des choses remet en cause d'une part le statut de l'espace public, de l'autre la nature de l'identité « française ». En cela, l'identité voilée et française, publiquement voilée et publiquement française et citoyenne, porte atteinte à une certaine version de la laïcité. Il ne faut donc pas se tromper sur le sens de ce voile. Ce n'est pas primordialement en rapport avec l'Algérie ou le FIS qu'il se définit, mais en relation avec la dynamique même de la société française où il s'inscrit¹.

Dans leur analyse des significations associées au voile, les deux sociologues distinguent dans leur classification, un « voile revendiqué » qui surgit selon eux, inopinément, à côté du « voile de l'immigrée » et des « foulards des adolescentes » :

Par un paradoxe apparent, ce voile apparaît chez des jeunes filles chez qui l'intégration dans la culture et dans la société française est la plus poussée. Elles s'expriment d'ailleurs souvent en un français de bon

1. Françoise Gaspard et Farhad Khosrokhavar., *op. cit.*, p. 47-48.

niveau. On ne peut comprendre ce phénomène que dans le contexte d'une société française qui traverse une profonde crise de ses valeurs et de ses institutions.

Les partis politiques, les syndicats, les associations et les institutions liées à la République sont « en panne d'intégration » :

Rien n'arrive à combler le sentiment d'anomie de cette jeunesse. Ceux qui sont marginalisés ou exclus, ceux-là cherchent dans la déviance ou dans la destruction de soi par la drogue des voies de sortie. Ceux ou celles qui réussissent sont obligés, pour suppléer au manque de sens, de bricoler un nouveau projet. Rien d'étonnant à ce que ce soient les filles les plus « intégrées » dans la société française, par leurs études, par leur appartenance socioéconomique (elles font souvent partie des classes moyennes-inférieures) qui « se voilent » publiquement¹.

L'islam est ainsi réinventé par ces jeunes filles, « retravaillé et réactualisé sous une forme différente de la tradition, pour boucher les lézardes d'une construction de sens, au mieux lacunaire et au pire inexistante ».

La famille : un pilier social dans la tourmente

En Occident, où la grande majorité des citoyens musulmans se marient, comme l'impose leur foi, après consentement des deux parties, on est bien loin du cliché sans cesse ressassé du mariage forcé de la jeune fille d'origine arabe, africaine ou de la cité de banlieue, martyrisée, déconcertant l'opinion publique. On ne peut nier l'existence de ce phénomène mais précisons qu'il résulte

1. *Ibid.*, p. 45-46

d'une compréhension des sources de l'islam qui dénature l'esprit du Coran et de la *Sunna* en la subordonnant à un carcan de traditions rétrogrades. Précisons aussi que les musulmans de France et d'Occident qui souhaitent se marier, ne conçoivent pas pour la plupart d'union sans une reconnaissance civile que seule sont en mesure de conférer les autorités officielles.

L'islam considère que la constitution particulière de l'homme suscite naturellement en lui le besoin de trouver refuge auprès d'une femme qui, par les sentiments, la tendresse, la compassion, l'amour, la douceur, qu'elle éprouve pour lui, par la présence et l'assurance qu'elle véhicule, lui offre la stabilité indispensable à son bien-être et à son cheminement spirituel. Les pulsions naturelles chez l'homme et l'attraction qu'il ressent vis-à-vis des femmes sont canalisées par une relation effective que la présence à Dieu, la pudeur éprouvée devant lui, à chaque instant, consolide et pérennise. Nous n'aborderons pas ici la question de la polygamie, sujet cher aux détracteurs de l'islam, qui voient en cette pratique le moyen de faire le procès d'une religion moyenâgeuse incapable de se réformer. Disons seulement que la règle en islam est la monogamie et que, pour répondre à certaines situations extrêmes, le recours à la polygamie est envisageable. Ceci étant, en Occident, où le régime monogame est la règle, la question de la polygamie ne se pose pas.

L'individu évolue aujourd'hui dans un cadre social et moral qui le pousse de plus en plus à vivre des expériences sentimentales éphémères et successives à la recherche d'une hypothétique âme sœur correspondant en tout point à ses attentes. Les relations de couple, délivrées des contraintes des devoirs et des engagements qu'implique le mariage, sont marquées par une instabilité grandissante qui met en péril les fondements même de l'édifice social. Cette recherche du superflu et de l'occasionnel, au détriment du durable, a un prix que payent aujourd'hui les sociétés occidentales

qui se mesure par l'augmentation préoccupante des familles décomposées et des foyers monoparentaux. Certaines mères isolées, surtout celles issues de parents divorcés, demeurent célibataires parce qu'elles veulent éviter à leurs enfants la souffrance causée par le départ du père. D'autres femmes deviennent mères célibataires non par choix, mais parce qu'elles ont été abandonnées. « Être parent seul est rarement un choix égoïste et délibéré », déclare la Fondation britannique Joseph Rowntree. Est-il possible de parer au phénomène de désagrégation qui touche la cellule familiale en Occident et ailleurs ? En islam, l'adoption d'un comportement modèle au sein du foyer familial est tributaire des liens de compassion et d'amour mutuel qu'auront su instaurer au sein du couple les deux conjoints. La vie de famille ne s'oppose pas au cheminement spirituel. Celle-ci est au contraire une sphère à part entière de la spiritualité où s'exprime pleinement la reconnaissance à Dieu au quotidien, et un terrain sur lequel se forge l'éducation par l'amour, la patience mutuelle et l'effort continu au service de l'autre.

L'autocritique constructive et la patience mutuelle sont un des piliers de la vie de couple. Une relation d'amour, au sein de laquelle l'intérêt porté au conjoint et la préservation de ses droits sont un fondement, doit se substituer à une relation basée sur les intérêts personnels de chacun. Le Prophète de l'islam est décrit par ses contemporains comme un époux modèle, accessible, tendre et affectueux envers ses enfants, responsable et entièrement dévoué au service de sa famille.

Les liens parents-enfants pâtissent d'une évolution de plus en plus égocentrique des modes de vie qui relègue ce qui était autrefois inviolable et sacré en marge des priorités sociales. C'est à la mère que l'enfant doit le plus de respect et c'est en sa compagnie qu'il doit se construire en premier lieu. La préservation de piliers de l'édifice social, tels que le mariage ou les liens parents-enfants,

Questions de société

mis à mal par la modernité, représente un défi majeur. Le respect des parents est le fruit d'un apprentissage à intégrer dans l'éducation d'une jeunesse de plus en plus emportée par le tourbillon des idéaux frivoles et du virtuel que vante et exhibe sans relâche notre modèle de société. Nombre de personnes âgées finissent leur vie dans des structures d'accueil dont la froideur ne peut reproduire l'atmosphère rassurante et singulière qu'offre le cadre familial. La canicule de 2003 qui a frappé la France et d'autres pays européens a montré combien les liens intergénérationnels étaient distendus dans des sociétés où les considérations matérielles ont supplanté la dimension humaine.

Une étude critique des sources de l'islam est certes à entreprendre pour penser et contextualiser un modèle de vie sociale dont la consistance et la teneur ont souffert historiquement de ruptures avec l'esprit originel. Le rapport de domination de l'homme au sein du couple, qui subsiste par héritage dans une culture arabomusulmane dénaturée, est à déconstruire par un effort d'éducation compris comme une révolution de l'être et de son rapport aux autres. À une conception des relations de couple qui dévalorisent la femme en portant atteinte à sa dignité, en lui refusant toute implication sociale, doit se substituer des relations faites d'amour vrai, de compassion réciproque, non pas fondée sur la revendication des droits qui incombent à chacun, mais sur la responsabilité partagée d'œuvrer pour consolider le couple, éduquer les enfants et construire ensemble un projet de vie. Contrairement à l'hédonisme, moteur des relations de couple en Occident, l'islam considère ce dernier et les plaisirs que procurent les relations conjugales comme un moyen pour accéder à Dieu. Pour Pierre Karli, spécialiste de la biologie des comportements d'agression :

Il y a tout d'abord le fait que le couple parental est devenu moins stable, plus fragile. Cette fragilité tient moins à la nature même des

Français et musulman

« nouveaux » modèles familiaux (concubinage, PACS, famille monoparentale, famille recomposée) qu'à l'évolution des mentalités qui a conduit à leur apparition et à leur extension.

L'engagement profond, avec les obligations et les contraintes qu'il comporte, est de moins en moins assumé.

On veut pouvoir se séparer à tout moment, sans trop se soucier des souffrances que la séparation inflige le plus souvent aux enfants. L'homme, en particulier, entend pouvoir « rajeunir les cadres » dès lors qu'il est « fatigué » d'une partenaire dont il a « fait le tour ». De plus, il n'est pas rare que le choix du modèle familial (mariage, concubinage, PACS) se fasse sur la base de l'intérêt purement matériel (fiscalité, allocations diverses) qu'il y a à l'adopter. Quel sens prend alors la notion de « projet parental » ? Quel peut être le degré de profondeur et de sincérité de l'engagement pris à respecter le « droit à l'éducation » de l'enfant¹ ?

L'islam définit clairement la teneur de toute union conjugale aspirant à une entente harmonieuse et dynamique : tisser des liens de confiance immuables, par la présence à Dieu, le dialogue perpétuel, l'estime mutuelle, la proximité et l'écoute, l'entraide, le dévouement, la patience face aux épreuves de la vie et face aux imperfections de l'autre.

Questions éthiques

Les progrès scientifiques et les « prouesses » qu'ils permettent d'envisager, au même titre que l'évolution des mentalités et des

1. Pierre Karli, *op. cit.*, p. 155-156.

modes de vie, imposent à la bioéthique de toujours repousser davantage les limites du raisonnable. Les enfants nés d'un donneur inconnu vivent une crise identitaire sans issue. À la recherche de l'origine d'un patrimoine génétique inconnu, nombre d'entre eux sont hantés par l'obsession et l'espoir de découvrir un jour la vérité sur leur identité. Les avis sont mitigés quant à la légitimité éthique et morale de cette pratique instituée en Occident par la loi. Cette question d'ordre bioéthique interpelle l'opinion publique au même titre que celle « des mères porteuses », du clonage ou des accouchements sous X. La présence rassurante et bien palpable d'un père, économiquement responsable au sein de la cellule familiale, garant avec la mère de la cohésion au sein du foyer, ne peut être palliée par une identité virtuelle inaccessible. La non-reconnaissance des enfants nés de donneurs inconnus soulève aujourd'hui plusieurs interrogations d'ordre moral et déontologique. Les motivations des donneurs sont variables mais excluent toutes une éventuelle reconnaissance du futur nouveau-né : acte de générosité, moyen de gagner de l'argent, etc. Considérer la transmission du patrimoine génétique comme un simple « acte biologique » empreint de générosité, totalement dépourvu de conséquences éthiques et juridiques, pose plusieurs problèmes de conscience morale. Moralement et juridiquement, les responsabilités parentales vis-à-vis d'une naissance reconnue et d'une naissance non assumée devraient être identiques. Donner vie implique certes la transmission d'un patrimoine génétique mais aussi d'un héritage humain, ethnique, social, historique, culturel, un vécu, des repères. Déposer une personne de la connaissance de sa filiation revient à en faire un déraciné en quête perpétuelle de soi. L'islam considère la naissance comme un événement majeur dans la vie d'un être et dans la vie d'un couple. La compagnie des deux parents est garante de la construction d'une personnalité équilibrée. L'accueil du nou-

veau-né, considéré comme un dépôt reçu de la part de Dieu, se manifeste sur le plan humain et matériel. Les personnes nées d'un donneur anonyme, d'un acte en somme non assumé, se focalisent sur la question de leur filiation génétique. La question existentielle, de la raison d'être, serait à même de provoquer un choc dans les consciences et de redonner sens à une vie spirituellement atonique. L'institution familiale, qui tient une place centrale en islam et dans les autres religions monothéistes, sacralise les rapports au sein du couple et entre les relations parents-enfants. Celles-ci sont fondées sur la confiance, l'amour vrai, le respect mutuel, la compassion, le devoir, la responsabilité.

L'institution et la libéralisation par le législateur de pratiques qui défient les lois de la nature est révélateur de l'évolution d'un Occident où la matière et le bien-être individuel, comme en témoigne la sacralisation du corps, ont pris le pas sur le sens de l'être et sur la raison, ce qui a notamment pour conséquence le développement d'un véritable « marché » d'une génétique aléatoire dans des sociétés déjà profondément meurtries par leur incapacité à s'autodéfinir.

La généralisation à terme des naissances issues de donneurs inconnus comporte nombre de risques comme celui de voir s'amplifier la probabilité des cas d'inceste. Le projet de couple, de fondation d'une famille, devient en soi hasardeux et périlleux, car exposé au risque de relations sexuelles entre personnes dont le degré de parenté interdit l'union.

Alternative éducative

Les théories modernes sur l'éducation et la psychologie de l'enfant développées par Rousseau et Durkheim, auxquelles nous nous référerons, ou plus tard par Françoise Dolto qu'on associe au

mythe de « l'enfant roi », permettent d'appréhender la dimension humaine de la personnalité de l'enfant. Même s'il y a confrontation des idées en la matière, nombre de principes sont communs aux différentes théories qui évoluent en même temps que se transforme l'environnement global de l'enfant.

L'enfant est un être fragile de par sa constitution (physique et psychique) mais aussi parce qu'il est une personnalité en devenir. L'islam attache une importance toute particulière à l'enfant et à son éducation car il représente pour les parents un dépôt de Dieu que seul un enseignement par l'amour, l'éthique, la morale et la sagesse peut préserver. Dans le for intérieur de chaque individu, siège dès la naissance la foi en Dieu, au monde invisible. Cette foi originelle, immaculée, est très tôt mise à l'épreuve par l'éveil du moi, dès l'âge de trois ans, qui se traduit par une volonté d'affirmation de la personnalité vis-à-vis des autres. À cet âge, l'enfant vit une première « crise d'opposition », il découvre qu'il a la possibilité de dire « non ». La pensée égocentrique naît ainsi en lui. Cet individu accompagné dès la naissance par un entourage familial protecteur et empreint naturellement d'amour pour lui, va très vite être confronté aux difficiles réalités de la vie et à un environnement social, économique et culturel en perte de repères, de plus en plus hostile et agressif. L'enfant s'imprègne très tôt de ce qui l'entoure : l'école, les camarades, le voisinage, la rue, la télévision, l'internet ; autant de facteurs qui contribuent à l'éducation. L'enfant n'est donc pas exclusivement le fruit d'une éducation parentale bien attentionnée :

Ce que l'enfant reçoit des ses parents, ce sont des facultés très générales ; c'est quelque force d'attention, une certaine dose de persévérance, un jugement sain, de l'imagination, etc. Mais chacune de ces facultés peut servir à toute sorte de fins différentes. [...] L'écart est donc considérable entre les qualités naturelles et la forme spéciale

qu'elles doivent prendre pour être utilisées dans la vie. C'est dire que l'avenir n'est pas étroitement prédéterminé par notre constitution congénitale¹.

Dans nombre de sociétés et de cultures, c'est à la femme que revient la lourde tâche d'éduquer les générations futures. Mais cette fonction n'est pas dévolue à la seule mère. L'islam considère la femme comme le pilier de la cellule familiale. Elle seule a le pouvoir de consolider durablement les relations d'amour et de confiance au sein de la famille. Les rythmes de vie dictés par des économies toujours plus exigeantes, notamment en termes de main-d'œuvre, poussent les femmes occidentales, contraintes de choisir entre une vie au foyer et une carrière professionnelle valorisante socialement, à se détacher très tôt de leur progéniture confiées à des structures d'accueil souvent impersonnelles. Cette rupture précoce qui éloigne physiquement et sentimentalement l'enfant de sa mère prive ce dernier de sa proximité, de sa tendresse, de son affection, de l'assurance que sa présence dégage, de son écoute. Certaines cultures, comme celle du Japon, estiment que lors des premières années de la vie, la place de la mère est aux côtés de l'enfant, pour assurer son éducation. Le « lait maternel », dont les mérites certains sont vantés par Jean-Jacques Rousseau, ne peut être substitué par une quelconque institution. Seule la mère est en mesure de le prodiguer, tel un remède préventif face à un environnement hostile.

Il faut chercher les causes des troubles de la personnalité qui caractérisent de plus en plus les sociétés occidentales, dans des carences affectives prononcées, un sentiment de frustration, de repli sur soi, de haine de l'autre, qu'on tente de refouler désespérément. Les liens d'amour parents-enfants constituent le socle sur lequel peut se développer une personnalité équilibrée et forte :

1. Émile Durkheim, *Éducation et sociologie*, PUF, Paris, 1985, 5^e édition, p. 63..

Questions de société

Point de mère, point d'enfant. Entre eux les devoirs sont réciproques ; et s'ils sont mal remplis d'un côté, ils seront négligés de l'autre. L'enfant doit aimer sa mère avant de savoir qu'il le doit. Si la voix du sang n'est fortifiée par l'habitude et les soins, elle s'éteint dans les premières années, et le cœur meurt pour ainsi dire avant que de naître. Nous voilà dès les premiers pas hors de la nature¹.

La rudesse d'un cœur privé d'amour, l'indifférence face aux souffrances de l'autre, sont les signes d'une éducation austère fondée sur une autorité parentale dépourvue de contenu affectif. L'obéissance aux parents sera vécue par l'enfant comme une contrainte si elle n'est pas sous-tendue et dictée par des liens de confiance, de compassion, qui inspirent naturellement le respect, non pas par crainte de l'autre, mais par amour vrai pour lui. Les drames familiaux dont sont régulièrement témoins nos sociétés s'expliquent en partie par des relations conjugales conflictuelles et des carences sentimentales que l'enfant cherche à combler :

Un cadre familial défaillant va favoriser l'imprégnation télévisuelle, ou même utiliser ce moyen comme compensation. Dans les cas extrêmes, on peut même dire que l'usage excessif du téléviseur ou des autres moyens audiovisuels dont dispose l'enfant sont de l'ordre des carences éducatives. [...] À la déstructuration de la famille par les conséquences des conditions de travail, s'ajoute la fausse compensation de l'occupation télévisuelle qui, on le sait, est là comme un leurre qui ne compensera jamais la présence hautement souhaitable des parents².

1. Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, Garnier-Flammarion, Paris, 1964, p. 19.

2. Claude Allard, *L'enfant au siècle des images*, Albin Michel, Paris, 2000, p. 270 et 274.

Les politiques de protection et d'éducation de l'enfance engagées par les gouvernements occidentaux cherchent à s'adapter à un environnement de plus en plus hostile qui met l'enfant, désarmé, dans la posture d'une proie au « tout-consommation », générateur de besoins superflus. Cet environnement est caractérisé par une violence banalisée par la télévision et les jeux vidéo qui conditionnent en partie l'éducation :

Les familles accusent les médias de tous les méfaits (ce en quoi elles n'ont pas tout à fait tort), en imposant des représentations choquantes à l'égard de la morale, ou de la violence gratuite qui incite l'enfant aux comportements délictueux. Les médias qui prônent une liberté d'expression, dont il n'est pas souvent dit qu'elle sert à alimenter de juteux profits, et accusent les parents de démissionner devant leurs enfants lorsqu'ils regardent le petit écran (ce en quoi ils n'ont pas tout à fait tort), ne manquent pas non plus d'hypocrisie : tout profite, même ce qui n'est pas légal¹.

Claude Allard ajoute que si le plaisir de la transgression n'est pas nouveau chez l'enfant, ce qui l'est, c'est la possibilité de la réaliser virtuellement. L'enfant se tournera plus facilement vers le petit écran que vers des parents frustrants ou une institutrice qui lui demanderait de penser par lui-même. L'une des conséquences de cette « culture de la violence », facile d'accès, est le rajeunissement de la délinquance juvénile. Même si dans les discours officiels, on priorise une valorisation des rapports humains et un recentrage des politiques sur l'apprentissage et la morale, dans la réalité, les pouvoirs publics sont impuissants et peinent à trouver des solutions face à la complexité d'un contexte social, économique et culturel généré par la mondialisation. L'incapacité à construire un réel pro-

1. *Ibid.*, p. 287.

jet pour l'enfant, harmonieux et conscient de ses spécificités, révèle l'absence d'une analyse approfondie sur l'origine des maux, et a pour corollaire une inclinaison des politiques vers le « tout répressif », qu'illustre ici et là l'ouverture de centres éducatifs fermés, véritables prisons pour mineurs. L'enfant ne s'identifie plus uniquement à son entourage familial ou à son environnement local, il subit aussi l'influence des phénomènes de modes et de bandes qui conditionnent sa personnalité. Celle-ci, face à l'élargissement du « référentiel éducatif », quand elle n'est pas protégée, subit de plein fouet les dérèglements, les carences et les échecs du système éducatif et des réformes successives dont il a fait l'objet. Les effets sont particulièrement accentués dans les zones urbaines dites sensibles : « Absence de structures pour travailler dans des conditions décentes, absence de surveillance, de présence éducative : le décalage est total entre le discours officiel et la réalité quotidienne¹. » Antoine Léon estime qu'« en réponse aux questions fondamentales sur les finalités ou l'avenir du système scolaire, l'illusion volontariste qui consiste à voir dans l'école l'instrument irremplaçable de la libération humaine et de la transformation sociale, cède souvent le pas à l'illusion fataliste qui privilégie la fonction de reproduction des inégalités et minimise, du même coup, la portée de toute action éducative² ». L'auteur poursuit son analyse en précisant qu'en période de crise, « les responsables politiques et les agents éducatifs ne peuvent que prendre en compte les effets souvent imprévisibles de changements sociaux, économiques et techniques dont les mécanismes sont loin d'être parfaitement maîtrisés³ ». Aujourd'hui, le système éducatif est incapable de juguler

1. Maurice Lemoine, « Banlieues », *Manière de voir, Le Monde diplomatique*, n° 89, 2006, p. 72.

2. Antoine Léon, *Histoire de l'enseignement en France*, PUF, Paris, 1995, p. 124-125.

3. *Ibid.*, p. 125.

les évolutions plus qu'inquiétantes qui caractérisent notre jeunesse (dépression, alcool, drogue). Face à ces évolutions et à ces enjeux, comment appréhender la question de l'éducation ? Nous avons affaire aujourd'hui à des enfants et des préadolescents de plus en plus précoces, qui évoluent dans un environnement où la violence sous toutes ses formes, le sexe, l'alcool, les drogues, sont banalisés par les médias traditionnels, par l'internet, outil très efficace mais à double tranchant, par une législation parfois trop laxiste ou inadaptée. Les rythmes de vie imposés à l'enfant ainsi que les pressions multiples qu'exerce sur lui son environnement en font un « bolide », perturbé et de moins en moins réceptif, bercé par les illusions d'un univers irréel.

À cette réalité qui affecte l'esprit et le comportement de l'enfant s'ajoute l'emprise qu'a le groupe sur la construction de la personnalité de l'enfant. Celui-ci cherche très tôt à s'identifier, à se démarquer. Cette quête se matérialise dans les zones les plus difficiles par des phénomènes de bandes, refuges identitaires pour les jeunes et les moins jeunes. Les préadolescents sont eux aussi désormais confrontés au phénomène d'appartenance au groupe. Le jeune s'identifie à la fois à son quartier, sa cité, mais aussi à la bande à laquelle il appartient. Nous sommes encore loin, en Europe, des ghettos urbains américains où des jeunes, victimes des ségrégations spatiales, ethniques et économiques, sont abandonnés à eux-mêmes, mais la marginalisation et le désœuvrement d'une frange de plus en plus large des jeunes habitant les quartiers en difficulté est un fait.

L'école laïque a eu le mérite, notamment en France, d'avoir créé une sorte de ciment commun fondé sur les valeurs républicaines, de démocratisation de l'enseignement et de la culture. C'est malheureusement une interprétation figée des principes de la laïcité qui a conduit à des phénomènes d'exclusion à l'image de l'interdiction du port du voile en France à l'intérieur de l'enceinte scolaire.

L'idéal laïc de démocratie, d'équité et de justice, dont les principes sont explicitement énoncés dans la loi de 1905 de séparation de l'Église et de l'État, s'il ne prend pas suffisamment en compte les évolutions sociodémographiques, religieuses et culturelles, ne peut prétendre à l'universalité et défendre la diversité et le droit de chacun à la différence. Ceci étant, l'exclusion de jeunes filles de l'enceinte de l'école républicaine, qui est une atteinte grave en soi aux principes républicains et laïcs d'égalité et de liberté qui fondent nos sociétés, encourage les tensions, les phénomènes d'exclusion sociale et les tentations communautaires. Le degré de respect et de tolérance des spécificités de l'autre, sensiblement différent selon les pays, doit émaner d'un sentiment intérieur qui pousse à considérer ce dernier comme son égal, membre d'une alliance fraternelle universelle qui transcende les particularismes, les ségrégations de toutes sortes et les aspirations de dominations du moi.

Cette considération et cette acceptation de l'autre coupent cours à l'émergence de dérives xénophobes, sectaires, de renfermement sur soi et de rejet de l'autre. Celles-ci naissent avant tout d'un dédain, d'une méconnaissance de l'autre, d'une estime de soi, d'une adhésion démesurée à l'ethnie, la patrie, l'idéologie, la culture. Le sentiment de supériorité « raciale », intellectuelle, scientifique, qui hante des esprits bornés, naît d'une bêtise qui pousse l'homme à se croire investi d'une mission « civilisatrice ». Le concept même de « race » est profondément remis en question aujourd'hui. Mais comment donc les sociétés dites développées auraient-elles pu prétendre atteindre seules le degré de savoir, de technicité, d'organisation que nous leur connaissons si elles n'étaient pas entrées en contact avec d'autres civilisations, et si elles n'avaient pas hérité de la somme des connaissances et des savoir-faire accumulés au cours de l'histoire ? Chaque peuple, chaque civilisation a contribué d'une manière ou d'une autre à faire progresser les savoirs et à les employer au service de l'homme. L'Occident est en quelque

sorte l'héritier, le dernier maillon d'une chaîne de transmission du savoir. La diversité des origines, des cultures humaines est une richesse, un patrimoine à partager, que la pierre d'achoppement que sont les particularismes rétrogrades, l'égoïsme hautain, les préjugés, rendent imperceptible aux yeux de certains.

La question du vivre ensemble, de l'acceptation de l'autre, se pose aussi, au sein de sociétés aujourd'hui multiculturelles, dans les rapports entre les enfants à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école. L'islam assigne prioritairement aux parents la responsabilité de l'éducation des enfants, très malléables sur le plan affectif et psychique. L'enfant considérera et percevra le monde qui l'entoure en se référant d'abord à l'apprentissage reçu dans le cercle familial. Pour Émile Durkheim, considéré comme le père de la sociologie moderne :

Dire que les caractères innés sont, pour la plupart, très généraux, c'est dire qu'ils sont très malléables, très souples, puisqu'ils peuvent recevoir des déterminations très différentes. Entre les virtualités indéterminées qui constituent l'homme au moment où il vient de naître, et le personnage très défini qu'il doit devenir pour jouer dans la société un rôle utile, la distance est donc considérable. C'est cette distance que l'éducation doit faire parcourir à l'enfant. On voit qu'un vaste champ est ouvert à son action¹.

L'école laïque d'aujourd'hui n'a pas totalement concrétisé, dans la pratique, les idéaux républicains, de liberté, d'égalité et de fraternité prônés en France au XIX^e siècle, par Jules Ferry. La place de la religion dans les systèmes éducatifs occidentaux, différente selon les pays, a largement été conditionnée par les évolutions idéologiques, sociales, institutionnelles, économiques et culturelles.

1. Émile Durkheim, *op. cit.*, p. 63-64.

Questions de société

L'instruction morale et civique remplace en France à la fin du XIX^e siècle l'éducation religieuse. La volonté de transmission, au sein de communautés religieuses ou ethniques, d'un patrimoine culturel et culturel est en tout cas un fait. Aujourd'hui, l'idéal et la légitimité de l'école républicaine sont sujet à nombre de critiques. Ils n'ont pas empêché, notamment en banlieue des grandes villes, de voir se creuser des inégalités et naître des phénomènes de ségrégation.

L'école comme creuset de l'identité nationale est à repenser dans ses principes et ses objectifs. Émile Durkheim définit en quelque sorte ce creuset identitaire comme le devoir qui incombe à chaque peuple de transmettre à travers l'éducation, à tous ses enfants, indistinctement de leur catégorie sociale, un ensemble d'idées, de sentiments et de pratiques. Il estime que l'éducation est le ciment et le garant de l'homogénéité de la société car elle fixe dans l'âme de l'enfant « les similitudes essentielles » indispensables à la vie en collectivité. Il admet que chaque société se fait un idéal particulier de l'homme qui est propre à chaque société. Le sociologue Joëlle Perroton, s'interroge pertinemment sur la capacité « intégratrice » du système éducatif :

Les affaires du foulard islamique à l'école ont mis sur le devant de la scène les jeunes issus de l'immigration et questionnent directement le rôle de notre système scolaire en matière d'intégration. Au-delà de la question de la laïcité scolaire, les jeunes issus de l'immigration peuvent apparaître comme un véritable « défi » pour l'école car ils semblent cumuler un certain nombre de caractéristiques sociodémographiques statistiquement liées à l'échec scolaire (appartenance à des milieux très défavorisés, familles nombreuses, parents peu diplômés, mère ne travaillant pas...)¹.

1. Joëlle Perroton, « Le système éducatif. Panorama de quelques questions autour de l'école », in *Comprendre la société, Cahiers français*, n° 326, La Documentation française, Paris, p. 74.

Elle précise que des études récentes montrent que, si ces jeunes sont souvent en difficulté scolaire, cela ne les empêche pas de réussir leur scolarité au même titre que les Français de « souche » de même condition, voire de mieux réussir que ces derniers. Elle estime que c'est le regard que portent sur eux l'institution et les acteurs scolaires qu'il faut interroger. Pour penser les finalités de l'éducation, il est primordial de réaliser un état des lieux objectif des situations présentes, de déterminer l'origine des handicaps, des échecs, en fonction d'un contexte donné. Il est en outre essentiel de bâtir conjointement une vision prospective sur la société et les hommes de demain. Voici comment la sociologue analyse la situation française :

Mais surtout, il apparaît que la « mise à l'écart » de certains élèves se fait bien plus sur la base de leur origine ethnique que sur des critères sociaux ou scolaires (même si là encore le cumul des inégalités est patent). On peut, de plus, montrer qu'une bonne part de la ségrégation scolaire tient à la ségrégation spatiale, mais que le public observé dans les collèges étudiés est malgré tout différent de celui attendu au vu de la sectorisation. Les contournements de la carte scolaire jouent donc un rôle de renforcement des disparités entre établissements, et de ce point de vue, le souci d'éviter un certain type de public rejoint souvent les préoccupations de niveau scolaire pour les parents¹.

Même si les politiques sont de plus en plus sensibles au thème de la mixité, Joëlle Perroton pense qu'elles s'avèrent impuissantes à réguler ces phénomènes d'évitement scolaire. Elle précise que de tels processus ségrégatifs créent des « établissements ghettos » et que cela a des conséquences sur le plan des acquis scolaires et du vécu subjectif de la scolarité, car c'est ici que la dimension eth-

1. *Ibid.*, p. 75.

nique a le plus d'importance, allant jusqu'à susciter des tensions raciales. Il est devenu urgent de penser et d'expérimenter les alternatives possibles à un système éducatif sinistré.

Les citoyens musulmans d'Occident ont, dès le départ, cherché à s'organiser afin de préserver leur identité spirituelle et culturelle à travers l'édification de lieux de cultes, la création d'associations. D'un point de vue éducatif, la priorité résidait, dans un premier temps, dans la volonté de transmettre à la nouvelle génération les préceptes de l'islam tout en la familiarisant avec la culture arabo-musulmane. La question de la qualité de l'encadrement et des enseignements n'est pas apparue au départ comme une priorité. Comme nous l'avons souligné plus haut, le rapport des autorités et des institutions laïques avec le fait religieux, en particulier avec l'islam, diverge d'un pays à l'autre. Si au Royaume-Uni l'ancrage dans le paysage de l'école musulmane est révélateur d'un modèle de société qui institue le communautarisme, en France, les quelques projets constatés qui vont dans ce sens prennent difficilement pied, car confrontés tôt ou tard à divers obstacles (financiers, juridiques, administratifs). Dans les écoles belges, l'enseignement de l'islam trouve sa place dans les programmes scolaires qui intègrent l'étude des religions. Les établissements d'État permettent un choix entre cours de religion et cours de morale non confessionnelle. Si la question des structures à mettre en place, des financements, de l'encadrement, des programmes, doit attirer notre attention, il est tout aussi urgent de s'interroger sur les fondements d'une éducation modèle, à la fois garante de la libre expression de l'identité et des convictions de chacun, consciente du contexte et des enjeux propres à celui-ci. La définition donnée par Émile Durkheim n'est pas dépourvue d'intérêt même si elle exclut la dimension spirituelle :

Pour définir l'éducation, il nous faut donc considérer les systèmes éducatifs qui existent ou qui ont existé, les rapprocher, dégager les caractères qui leur sont communs. La réunion de ces caractères constituera la définition que nous cherchons. Nous avons déjà déterminé, chemin faisant, deux éléments ; pour qu'il y ait éducation, il faut qu'il y ait en présence une génération d'adultes et une génération de jeunes, et une action exercée par les premiers sur les seconds. Il nous reste à définir la nature de cette action¹.

L'éducation se résume selon lui à l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore prêtes à intégrer la vie sociale. Elle a pour finalité de développer chez l'enfant des capacités physiques, intellectuelles et morales lui permettant de répondre aux exigences de la société dans son ensemble et à celles du milieu spécifique auquel il est prédestiné. La finalité pour lui d'une éducation accomplie est celle qui conduit à la construction d'une personnalité autonome, à l'inverse de ce que prênaient les cités grecques et latines, une obéissance aveugle de l'individu à la collectivité. John Stuart Mill estime que l'éducation représente tout ce que nous faisons par nous-mêmes et tout ce que les autres font pour nous dans le but de nous rapprocher de la perfection de notre nature. Dans son acception la plus large, elle intègre même les effets indirects produits sur le caractère et sur les facultés de l'homme par des choses dont le but est tout différent (les lois, les types de gouvernement, l'industrie, ou encore des facteurs naturels, indépendants de la volonté de l'homme, tels que le climat, le sol et la situation géographique). Suivant Kant, l'éducation a pour finalité de développer dans chaque individu toute la perfection dont il est susceptible. Pour James Mill, l'éducation a pour objet de faire de l'individu un instrument de bonheur pour lui-

1. Émile Durkheim, *op. cit.*, p. 47.

Questions de société

même et pour ses semblables. Mais comme le souligne Durkheim, le bonheur étant une chose subjective, ce genre de définition laisse donc indéterminé le but de l'éducation, et, par suite, l'éducation elle-même, puisqu'elle l'abandonne à l'arbitraire individuel.

Pour les musulmans d'Occident, la recherche d'un modèle d'éducation fidèle à leur identité, en phase avec les fondements de la laïcité, garante d'une libre expression des convictions de chacun, est un réel défi. Il s'agit en d'autres termes de trouver une voie du juste milieu entre les tentations communautaires et une désintégration identitaire. L'islam accorde une importance particulière à une éducation ouverte sur le monde, dont nombre d'aspects convergent avec la pensée occidentale. Méditons la vision éclairée de Rousseau sur le rôle de la mère :

C'est à toi que je m'adresse, tendre et prévoyante mère, qui sus t'écarter de la grande route, et garantir l'arbrisseau naissant du choc des opinions humaines ! Cultive, arrose la jeune plante avant qu'elle meure : ses fruits feront un jour tes délices. Forme de bonne heure une enceinte autour de l'âme de ton enfant ; un autre en peut marquer le circuit, mais toi seule y dois poser la barrière. On façonne les plantes par la culture et les hommes par l'éducation¹.

Dans ce traité théorique et pratique qu'il dédie à l'éducation, notre philosophe insiste sur la place centrale que tient la mère dans la construction d'une personnalité saine et équilibrée. Selon Jean-Jacques Rousseau, « l'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir, qui lui sont propres ; rien n'est moins sensé que d'y vouloir substituer les nôtres² ». Il prône tout d'abord une éducation en harmonie avec la nature, qui a pour finalité de préserver la liberté

1. Jean-Jacques Rousseau, *op. cit.*, p. 6.

2. *Ibid.*, p. 78.

originelle de l'enfant. Le second principe consiste selon lui à traiter l'enfant en enfant, non en homme. Le troisième fondement consiste à affirmer la primauté de la conscience sur la science. La formation du cœur doit primer sur celle de l'esprit. Le quatrième axiome est de compenser, après avoir donné la primauté au cœur, la sensibilité par la raison. Il s'agit de doter l'enfant d'un esprit juste sans pour autant sacrifier l'apprentissage de sciences fondamentales telles que la géographie, la botanique, la zoologie, la physique ainsi que l'histoire, la politique, la religion, sciences relatives aux hommes :

On ne songe qu'à conserver son enfant ; ce n'est pas assez ; on doit lui apprendre à se conserver étant homme, à supporter les coups du sort, à braver l'opulence et la misère, à vivre, s'il le faut, dans les glaces d'Islande ou sur le brûlant rocher de Malte. Vous avez beau prendre des précautions pour qu'il ne meure pas, et, quand sa mort ne serait pas l'ouvrage de vos soins, encore seraient-ils mal entendus. Il s'agit moins de l'empêcher de mourir que de le faire vivre. Vivre, ce n'est pas respirer, c'est agir ; c'est faire usage de nos organes, de nos sens, de nos facultés, de toutes les parties de nous-mêmes, qui nous donnent le sentiment de notre existence¹.

Ces principes, invariables et reconnus par tous ceux qui prônent les valeurs universelles de l'humanisme, peuvent paraître désuets aux yeux de l'*homo modernus*. Jean-Jacques Rousseau, figure de l'esprit éclairé des Lumières, a exposé les principes d'un système harmonieux, novateur, révolutionnaire pour l'époque, qui inspire et oriente encore largement aujourd'hui l'action éducative. Ce défenseur irréductible et engagé des libertés humaines, de l'égalité et de la justice, portait au plus profond de lui l'idéal d'une per-

1. *Ibid.*, p. 13.

sonnalité vivante, ouverte sur la société et le monde, consciente de son existence et du devoir qui lui incombait. Émile Durkheim, largement influencé par le positivisme, rappelle que presque tous les grands pédagogues tels Rabelais, Montaigne, Rousseau, Pestalozzi, étaient des esprits révolutionnaires, en lutte contre les usages de leurs contemporains. Ils ne font allusion aux systèmes les précédant ou existants que pour les condamner, pour affirmer qu'ils sont sans fondements. Ils en font plus ou moins table rase et s'engagent dans la construction d'une pensée entièrement nouvelle.

Il est aujourd'hui urgent pour les musulmans de repenser les finalités et les méthodes de l'éducation à la lumière du contexte et d'une analyse des ruptures historiques qui ont altéré leur modèle dans son essence. Seule une compréhension éclairée et dynamique des sources permettra d'entreprendre un travail de restauration s'inscrivant dans la durée. Concevoir l'avenir et la place d'une éducation musulmane et citoyenne en Occident implique une démarche fondée sur un état des lieux des sociétés postmodernes (place de l'éducation, conception de la famille, évolution des mœurs, des mentalités, des législations, des sciences, etc.), et du système éducatif dans sa complexité (finalités, acteurs, structures, moyens, fonctionnement, handicaps). Émile Durkheim rappelle justement qu'historiquement la formation des systèmes d'éducation et leur développement dépend des croyances, de l'organisation politique, du degré de développement des sciences, de l'état de l'industrie, etc. Détachés de ces causes, ils deviennent incompréhensibles selon lui. La problématique de l'enfance doit être posée à la fois de façon globale et méthodique : quels en sont les principes et les finalités ? Comment inscrire un projet novateur dans le contexte socioéducatif actuel ? Quels sont les moyens humains et matériels à mettre en œuvre ? Quelles sont les perspectives à moyen et long termes d'un tel projet ? Comment procéder à

une évaluation constructive de l'action entreprise ? La priorité des moyens à mobiliser ne doit en aucun cas dispenser du nécessaire effort de réflexion et de conceptualisation à même de rayonner sur le terrain de l'action sociale et éducative.

L'apparition, ici et là, d'écoles confessionnelles qui suscite un débat sur l'intégration et le rapport de l'islam à la laïcité, constitue pour une partie des citoyens musulmans l'unique alternative à un système éducatif en crise. La question qui doit en premier éveiller la conscience des pouvoirs publics et celle des cadres éducatifs n'est pas de savoir si les « signes ostensibles » représentent un danger pour la laïcité mais comment il est possible d'intégrer durablement dans un creuset conceptuel une réalité sociale et spirituelle en mouvement en veillant à protéger à tout prix la cohésion nationale et en évitant le clash des cultures. Le risque d'une désagrégation d'un modèle de pensée fondé à l'origine sur le droit à l'altérité et dans le respect de l'autre est bien réel. La libre expression des convictions de chacun est un droit inaliénable. La commission Stasi souligne dans son rapport publié en 2004 que les enjeux, sous l'effet de l'immigration et de la diversité sociale qu'elle a engendrée, ont changé de nature. La loi de séparation de 1905 était conçue essentiellement par rapport à l'Église catholique. Reconnaisant que les défis à relever aujourd'hui sont plus complexes et que le principal enjeu est de parvenir à concilier une unité et le respect de la diversité¹, cette même commission, suscitée par « l'affaire du foulard », reconnaît que « la laïcité peut permettre le plein épanouissement intellectuel de la pensée islamique, à l'abri des contraintes du pouvoir² ».

Ce qui pose problème, c'est que le cadre conceptuel de la laïcité est aujourd'hui confronté à une réalité des pratiques inédite, qui

1. « Laïcité et République », *art. cit.*, p. 79.

2. *Ibid.*, p. 37.

met la laïcité à l'épreuve, qui la confronte à sa capacité intrinsèque à s'interroger sur ses fondements, à se remettre sans cesse en question afin de ne pas trahir ses idéaux. L'enjeu pour les musulmans d'Occident consiste à penser et bâtir une identité individuelle et collective ouverte sur le monde, qui conçoit l'éducation sous toutes ses dimensions, dans une perspective de renouveau du rapport de l'islam à la laïcité. Les écoles privées culturelles apparaissent pour certains comme une alternative possible dont la conception, les finalités et les modes d'action restent à définir. Le rôle éducatif des parents, du système scolaire, des structures parascolaires et des autres acteurs doit être pensé dans une cohérence d'ensemble qui pare aux dangers d'un environnement devenu très hostile. Cette approche, conçue dans un esprit d'innovation, doit être garante de la construction d'un modèle conscient des spécificités du contexte social. Face aux profondes mutations du modèle familial traditionnel et au constat d'échec d'un système éducatif, qui pâtirait d'un déficit d'autocritique, de réformes de fond et d'innovations, il est urgent de poser la question de l'éducation et de ses enjeux en la plaçant au centre des préoccupations d'un véritable projet de renouveau pour les sociétés postmodernes.

Aujourd'hui se profile dans des pays comme les États-Unis ou la France un système éducatif à plusieurs vitesses. De plus en plus se dessine un paysage scolaire où cohabitent de « bonnes écoles », sans réels problèmes, qui garantiraient un certain niveau de qualité, un certain sérieux, et des écoles à problèmes, aux équipes éducatives débordées et impuissantes face à leur mission, dans des zones qui cumulent les handicaps (chômage, échec scolaire, délinquance, insécurité, trafic de stupéfiants, etc.). Ces établissements révèlent les symptômes inquiétants d'un malaise social latent et sont devenus le théâtre permanent de phénomènes de violence de tout genre et d'incivilités au quotidien. Nombre de foyers, dans les quartiers

dits sensibles, se voient forcés de confier leurs enfants à une école publique débordée et impuissante. La profession d'enseignant, qui s'exerce dans des conditions de plus en plus précaires, devient une vocation à risque dont les atouts sont aujourd'hui remis en question :

Certes, ce sont les « incivilités » qui prédominent très largement, et on peut être tenté de considérer qu'elles ont toujours existé au sein de l'école et qu'il n'y a donc pas lieu de les prendre au tragique. En réalité, ce qui a changé, ce n'est pas seulement que leur fréquence a augmenté et qu'elles affectent un nombre croissant d'établissements scolaires. Alors qu'elles concernaient, pour l'essentiel, les rapports des élèves entre eux, elles sont de plus en plus dirigées contre les enseignants et contre les autres personnels du système éducatif¹.

Pierre Karli estime que cela produit un ensemble de conséquences dont la conjonction perturbe gravement le fonctionnement de multiples d'écoles, minées ainsi de l'intérieur.

En plus des difficultés concrètes rencontrées à titre personnel par nombre d'enseignants, il y a aussi le fait que, en raison des violences dont elle est le siège, l'institution qu'ils servent voit son image se dégrader, ce qui entraîne – par contrecoup – une dévalorisation de leur propre statut social. Dans ces conditions, il n'est guère surprenant que la fonction enseignante suscite moins de « vocations », et que des enseignants envisagent de changer de métier².

En attendant, beaucoup d'enseignants souffrent de leur situation. Face à la violence de leurs élèves, leur vocation qui consiste

1. Pierre Karli, *op. cit.*, p. 85-86.

2. *Idem.*

à transmettre des savoirs laisse place à la nécessité d'assurer le « maintien de l'ordre ».

En France et ailleurs, les activités que proposent les mosquées et les associations culturelles apparaissent en quelque sorte comme une valeur refuge pour les parents de confession musulmane face à un système éducatif défaillant. Elles ne se substituent pas à ce dernier mais l'apprentissage dispensé en leur sein vient compléter celui que propose l'école. Dans les zones dites sensibles, notamment situées dans les banlieues des grandes agglomérations, abandonnées à leur propre sort par des pouvoirs publics démissionnaires, les acteurs locaux (collectivités territoriales et tissu associatif) ne peuvent pallier la fonction éducative des parents et le manque de moyens. Le cloisonnement qui s'opère depuis quelques décennies résulte d'un processus de ségrégation spatiale, sociale et économique qui laisse en marge du système toute une frange de la population. Ces nouveaux ghettos, parias de la République, sont devenus à la fois le symbole de l'explosion des violences urbaines, des discriminations de toute sorte et le territoire où se cristallisent les revendications des jeunes déracinés.

Quelles pourraient être les solutions envisageables face au tableau alarmant que nous venons de dresser ? Quels doivent être les fondements d'une éducation capable de prémunir des contraintes inhérentes à la modernité, tout en prédisposant le cœur et l'esprit à être porteurs au sein de la société d'un message d'amour et de vérité, à l'abri de toute tentation communautaire et sectaire ? Les musulmans ont le pouvoir, s'ils s'en donnent les moyens, de penser, pour réinventer, à la lumière des sources qui sont les leurs, un modèle d'éducation équilibré. Cette prise de conscience, associée à une intelligence des réalités du terrain, à une analyse de l'évolution des sociétés postmodernes, est le préalable à un travail de construction de l'homme s'inscrivant sur des générations. Face aux maux

dont souffre le système scolaire, à l'éclatement du modèle familial traditionnel, qu'illustre la part importante de foyers monoparentaux, à l'attitude démissionnaire de parents incapables d'assurer leur fonction éducative, à la distension des liens intergénérationnels, à un état de violence généralisé (foyer, école, rue, médias, etc.), inhibant les volontés de changement, les perspectives d'un avenir meilleur sont envisageables si un effort collectif et réfléchi est résolument engagé.

L'une des clés d'un modèle éducatif reconstruit à la lumière d'un contexte nouveau est de penser globalement et agir localement. Le projet conceptualisé doit pour cela être véritablement le moteur d'une dynamique structurée sur le terrain. Aujourd'hui, les différents acteurs de l'éducation œuvrent, non pas en synergie, mais le plus souvent indépendamment les uns des autres. Avant d'exposer quelques pistes concrètes, rappelons la nécessité d'une action coordonnée et continue. L'alternative ne verra le jour que si l'effort pour concevoir positivement la présence et l'action des musulmans en Occident est fourni dans un esprit d'ouverture à toutes les bonnes volontés. Le programme dispensé à l'école aujourd'hui, même s'il n'est pas sans failles, comporte nombre d'aspects positifs. Cependant, une approche qui intègre à la fois les spécificités confessionnelles et celles de l'enfant, dans le respect de l'esprit républicain, est à mettre en œuvre parallèlement. L'objectif ne serait pas de déconstruire l'existant mais plutôt de proposer un modèle qui conjugue les enseignements traditionnels en place et une éducation à l'éthique et à l'engagement citoyen. De telles initiatives, d'autant plus aisées à mettre en œuvre qu'elles seront expérimentées à l'échelle locale, sous-entendent à la fois une autonomie financière et un capital humain fondés sur l'éthique et le savoir-faire. Le temps et les structures réservés aux activités parascolaires doivent respecter l'équilibre physique et psychologique de l'enfant

en favorisant la pluridisciplinarité et la diversification des expériences. Plus l'enfant sera conscient du monde qui l'entoure dans sa complexité, plus il sera à même d'adopter plus tard un comportement responsable vis-à-vis de celui-ci. L'éducation par l'exemple et par l'imprégnation constitue la clé de la réussite éducative. C'est pourquoi il est urgent de revaloriser la notion de parrainage qui doit être placée au cœur de l'action. Face aux carences et aux multiples dérives, il est impératif de sélectionner les cadres éducatifs à l'aune de leurs qualités morales et éthiques, même si les compétences et l'expérience demeurent un critère essentiel de sélection.

Émile Durkheim affirme que c'est avant tout d'une « foi intérieure » en la grandeur de sa tâche que l'éducateur tiendra son autorité. Le souci de bien faire, de parfaire le travail entrepris, est une des significations de l'Excellence, dimension supérieure de l'islam. L'islam considère cette « foi intérieure », cette détermination inébranlable, à la fois comme le moteur et le garant du caractère authentique de l'action. Pour Durkheim, autorité et éducation sont deux facteurs de l'éducation qui s'impliquent, loin de s'exclure :

Être libre, ce n'est pas faire ce qui plaît ; c'est être maître de soi, c'est savoir agir par raison et faire son devoir. Or c'est justement à doter l'enfant de cette maîtrise de soi que l'autorité du maître doit être employée. L'autorité du maître n'est qu'un aspect de l'autorité du devoir et de la raison. L'enfant doit donc être exercé à la reconnaître dans la parole de l'éducateur et à en subir l'ascendant ; c'est à cette condition qu'il saura plus tard la retrouver dans sa conscience et y déférer¹.

Il estime que le sentiment du devoir est par excellence le « stimulant » de l'effort. L'éducateur doit selon lui inspirer le respect

1. Émile Durkheim, *op. cit.*, p. 38.

aux volontés. La notion de devoir ne peut être transmise à l'élève que par ses maîtres ou parents.

La réussite de tout projet éducatif reste toutefois largement conditionnée par l'implication des parents. Ils sont les premiers garants de la continuité et de la cohésion de l'éducation transmise à l'enfant. Même si l'action éducative en dehors du cercle familial peut être porteuse, rien ne remplacera la fonction parentale. Face à un père et à une mère impuissants devant à leur mission ou démissionnaires, le rôle des éducateurs est d'orienter, de soutenir, et de pallier le cas échéant les carences d'une éducation familiale défailante, tout en responsabilisant par l'exemple, l'écoute et le bon conseil prodigué. Des parents réellement conscients de leurs responsabilités s'imposent des devoirs en réservant quotidiennement un moment d'échange avec leurs enfants, ceci afin d'être à l'écoute de leurs attentes et de les accompagner dans leur évolution et leur cheminement. Aujourd'hui, il est essentiel de repenser la fonction des spécialistes de l'éducation dans des sociétés qui laissent de moins en moins de place aux relations humaines, soutenues par les valeurs d'amour, de respect, de partage, d'entraide.

Mais comment donc définir un programme alliant à la fois apprentissage des valeurs morales, des rudiments, et des vertus de l'effort ? Le modèle individuel d'éducation, cher à Rousseau, ne peut se substituer à un modèle d'éducation entier que seule une dynamique collective peut engendrer. L'enfant sera d'autant plus réceptif que ses spécificités seront prises en compte. L'apprentissage sera ainsi d'autant plus facilité que l'aspect ludique sera privilégié et que les rythmes de l'enfant seront respectés. L'enjeu consiste à pouvoir allier aspects pratiques de l'apprentissage et imprégnation par le modèle vivant des vertus morales, de partage, d'engagement, de respect de l'autre. En plus d'être moralement intègre, l'éducateur doit se distinguer par son caractère amène, sa

douceur, sa patience et sa maîtrise de soi, face à la vitalité naturelle de l'enfant. Un individu fruste et colérique n'a pas sa place dans le rang des jeunes générations. Les parents, à qui incombe le choix d'offrir une éducation de qualité à leurs enfants (nature des activités éducatives, du cadre de vie, choix de l'établissement scolaire, fréquentations), doivent se sentir partie prenante d'un projet de renouveau collectif et non en marge de celui-ci. Une relation particulière doit unir les parents à ceux qui participent à l'éducation de leurs enfants pendant et en dehors du temps scolaire. L'action sera d'autant plus efficace qu'elle sera menée dans un esprit de concertation et d'échange d'expériences, et qu'elle fera l'objet d'un suivi coordonné.

Le groupe et les dynamiques qu'il suscite forment le cadre propice, si la méthode d'éducation est corrélativement pensée pour répondre aux défis que soulèvent nos sociétés, au développement chez l'enfant des vertus d'amour, de fraternité, de courage, de partage, de pudeur, de respect de l'autre. Pour que ces qualités éclosent dans la personnalité en construction de l'enfant, les prédispositions morales de l'éducateur doivent être avérées. C'est au sein du groupe que se forge l'esprit critique, participatif, d'équipe, le sens de l'observation, l'engagement pour la cause de l'homme. L'éducateur est amené à découvrir et à valoriser les compétences et les prédispositions particulières que chaque enfant porte en lui. Très tôt, dans un monde professionnel qui instaure la spécialisation, l'action éducative doit susciter chez le jeune des vocations en rapport avec ses prédispositions naturelles. L'accompagnement éducatif doit assurer une valorisation de celles-ci tout en conduisant le jeune à se projeter dans la société de demain pour y définir sa place. La construction de liens d'amour et de confiance que l'éducateur saura nouer avec l'enfant est la condition *sine qua non* pour que ce dernier exprime pleinement ses potentialités.

Éduquer est un art qui associe faculté de transmettre et capacité à rendre l'effort supportable, voire agréable, aux yeux de l'enfant. Le système scolaire, tel qu'il est conçu aujourd'hui, répond en partie aux besoins éducatifs de l'enfant. La dimension affective a souffert d'un modèle fondé sur la pédagogie et l'autorité, plaçant au second plan la morale, et d'une crise des vocations. L'école garantit en principe à l'enfant l'apprentissage de rudiments dans le domaine des sciences ou des langues. Elle n'est cependant pas en mesure et n'a pas pour vocation d'assurer l'équilibre entre acquis des rudiments théoriques et apprentissage de la morale et de l'engagement citoyen. Quelques programmes intègrent certes des actions citoyennes, notamment à travers l'éducation civique en recul, mais cela ne contribue que faiblement à responsabiliser l'enfant face aux réalités sociales, économiques, culturelles, environnementales, qu'il devra affronter. En France, l'enseignement secondaire dispense lui aussi des programmes à dominante théorique, mises à part les filières professionnelles. Dans les filières générales, l'accent n'est pas suffisamment mis sur une pratique des connaissances acquises.

Nous avons souligné plus haut l'importance de préparer et de choisir avec le plus grand soin les candidats à la résurgence d'une vocation en péril, choisis à l'aune de leurs compétences et de leur éthique avérée, l'intégrité morale qu'appellent les vertus d'excellence étant la condition et le critère principal pour l'éligibilité d'une personne à toute fonction éducative. La réussite dans ce domaine est aussi cautionnée par les principes qui sous-tendent l'action. Toute structure éducative est conduite à s'interroger sur son mode de fonctionnement et à adopter les principes et les techniques d'organisation et de management les plus performants. La réussite de l'action dépendra du degré de cohésion de l'équipe éducative et du degré de prise de conscience de chaque éducateur de l'ampleur

de l'effort à déployer. La gestion sera menée dans un esprit de souplesse, de concertation, de motivation, de responsabilisation et de prise d'initiative. La qualité d'une planification hebdomadaire et annuelle des activités, à la fois souple et rigoureuse, la disponibilité et la spécialisation des cadres de l'éducation, le parrainage financier destiné à pérenniser dans le temps le projet et à lui conférer une réelle autonomie, sont des éléments qui cautionnent largement la réussite de celui-ci.

Il est important de structurer les programmes annuels en fonction des niveaux et autour de pôles d'actions. Choisir une thématique générale contribuerait à conférer un fil conducteur pour une période déterminée (écologie, citoyenneté, etc.). L'essentiel réside dans le fait de donner la priorité à la continuité de l'action, que seule peut assurer une coordination entre les différents pôles d'intérêts et une approche concertée et responsable des éducateurs, amenés à devenir de véritables parrains, confidentes, référents incontournables aux yeux de l'enfant. Pour le sociologue Émile Durkheim :

On a souvent confondu les deux mots d'éducation et de pédagogie, qui demandent pourtant à être soigneusement distingués. L'éducation, c'est l'action exercée sur les enfants par les parents et les maîtres. Cette action est de tous les instants, et elle est générale. [...] Il y a une éducation inconsciente qui ne cesse jamais. Par notre exemple, par les paroles que nous prononçons, par les actes que nous accomplissons, nous façonnons d'une manière continue l'âme de nos enfants. Il en est tout autrement de la pédagogie. Celle-ci consiste, non en actions, mais en théorie. Ces théories sont des manières de concevoir l'éducation, non des manières de la pratiquer. Parfois elles se distinguent des pratiques en usage au point de s'y opposer¹.

1. Émile Durkheim, *op. cit.*, p. 69.

Par le mimétisme et la fréquentation assidue d'hommes et de femmes imbus d'amour et de sagesse, l'enfant développera sa propulsion à faire effort. Le pouvoir de faire volontairement effort est, selon Émile Durkheim, une des caractéristiques les plus essentielles de l'homme. Les méthodes et les moyens mis en œuvre amèneront progressivement l'enfant à considérer l'effort comme gratifiant et comme une nécessité de la vie. Récompenser l'enfant pour l'effort accompli est une forme de reconnaissance et, pour lui, une source de motivation :

1° L'enfant est naturellement dans un état de passivité tout à fait comparable à celui où l'hypnotisé se trouve artificiellement placé. Sa conscience ne contient encore qu'un petit nombre de représentations capables de lutter contre celles qui lui sont suggérées. Sa volonté est encore rudimentaire. Aussi est-il très facilement suggestionnable. Pour la même raison, il est très accessible à la contagion de l'exemple, très enclin à l'imitation ; 2° L'ascendant que le maître a naturellement sur son élève, par suite de la supériorité de son expérience et de sa culture, donnera naturellement à son action la puissance efficace qui lui est nécessaire¹.

L'accent doit être parallèlement mis sur le développement des capacités créatives et inventives de l'enfant. Les activités de loisirs, les activités artistiques telles que le théâtre ou le chant concourent directement à l'épanouissement de l'enfant et au développement de sa sensibilité et de ses capacités motrices. Il est en outre important de sortir l'enfant de son cadre de vie habituel en suscitant chez lui l'envie de découvrir le monde qui l'entoure, tout en favorisant le développement de ses connaissances intellectuelles (sorties thématiques, découverte du patrimoine culturel et historique local

1. *Ibid.*, p. 64-65.

et régional, parcours pédagogiques, etc.). L'enfant apprendra aussi à veiller quotidiennement au soin de son corps (hygiène, activité physique régulière, respect de temps de repos).

La responsabilisation de l'enfant face aux enjeux de notre société constitue un pilier du projet éducatif. Trois volets fondent prioritairement l'apprentissage d'un engagement citoyen en phase avec les défis des sociétés modernes. Dans un contexte global où les considérations matérielles et l'individualisme prennent le pas sur les valeurs de partage et de solidarité, l'apprentissage du don de soi, de ses propres biens, s'érige en priorité. Tant s'en faut que l'enfant ne soit, à l'âge adulte, sensible aux souffrances de l'autre et à ses besoins affectifs et matériels s'il n'a pas appris l'humilité et la reconnaissance. Nombre d'initiatives à caractère social et humanitaire vont dans ce sens (parrainage d'enfants de pays pauvres, distribution de repas aux plus démunis, visites de malades dans les hôpitaux, soutien aux personnes âgées). Précisons que les activités de l'enfant seront d'autant plus intégrées dans leur milieu qu'elles se feront en partenariat et en complémentarité avec les dispositifs mis en place par les autres acteurs de l'éducation (écoles, associations, municipalités, services d'action sociale).

Le combat des écologistes, pour le respect et la préservation de notre planète, aussi noble soit-il, n'a pas pu inverser significativement les effets dévastateurs d'un capitalisme effréné. Même s'il est indéniable que la prise de conscience des dangers – déjà perceptibles pour l'environnement et l'homme – d'un productivisme et d'une consommation débridée, est plus forte, le chemin à parcourir reste long et seule une action inscrite dans la durée et misant sur l'avenir saura venir à bout des caprices de magnats de l'économie à l'appétit insatiable. Dans les pays riches, la gravité de la situation a poussé nombre d'acteurs (gouvernements, entreprises, collectifs, ONG, associations) à agir dans le sens d'un « développement

durable » salubre pour l'homme et son environnement. Un grand nombre de pays se sont engagés sur le papier à mettre en œuvre les principes du développement durable instaurés par la déclaration de Rio de Janeiro de 1992 : « Celui-ci implique de mener des politiques d'aménagement et de développement économique permettant d'assurer les meilleurs conditions de vie possibles aux être humains d'aujourd'hui, mais sans hypothéquer celles des générations futures¹. » La protection de l'environnement trouve naturellement sa place dans le corpus des priorités que l'islam institue. Les commandements divins ont pour finalité première de préserver la vie. La protection de notre planète, inhérente à la vie, devient un enjeu prioritaire. Mais pour l'islam, au-delà de ces considérations terrestres, la vocation d'un cadre environnemental préservé, d'un développement durable humain, conscient des enjeux économiques, propice à la pérennité de la vie, est d'assurer à tout homme les conditions idéales de son épanouissement spirituel. Les jeunes générations, directement concernées par l'avenir de notre planète, apprendront à adopter au quotidien un comportement économe en évitant le gaspillage d'eau ou de ressources énergétiques. Les visites sur le terrain de sites de dépollution, de traitement des déchets, d'organismes spécialisés dans la protection environnementale, la conception de supports ludiques, compléteront la formation.

Les périodes de vacances sont l'occasion pour les cadres éducatifs de se retrouver plus longuement avec les enfants et de permettre aux liens d'amour et de fraternité de se consolider. Elles sont l'occasion d'organiser des séjours éducatifs conjuguant activités pédagogiques et ludiques. À l'heure où la télévision et les jeux vidéo rythment pour une grande part le temps libre de l'enfant, enfermé dans la spirale d'un monde virtuel qui le confine à un rôle

1. Jean-Paul Lacaze, *La ville et l'urbanisme*, Flammarion, Paris, 1995, p. 76.

Questions de société

de spectateur, il est impératif de recentrer l'éducation sur l'utile en suscitant, tant que faire se peut, l'implication et la participation de l'enfant. L'incitation à la prise d'initiatives, cadrées et concertées, en proposant à l'enfant différents modes et espaces d'expressions, est à encourager car elle concourt à faire naître des personnalités réfléchies et responsables. Pour palier aux déficiences et à la faible capacité novatrice du système présent, incapable de répondre à l'ampleur des défis éducatifs, il est urgent d'expérimenter de nouveaux modes d'intervention qui intègrent les dimensions civiques et spatiales. Les enfants apprendront à découvrir leur commune, son fonctionnement, ses institutions (mairie, commissariat, services postaux, etc.) dans la perspective de devenir des citoyens à part entière, empreints de civisme. Les enfants et les jeunes ont une perception parcellaire de leur territoire. Ils s'identifient d'abord à leur environnement proche et se l'approprient. Il s'ensuit un cloisonnement spatial et mental qui explique certains comportements comme le besoin d'appartenance à une bande. Il est inconcevable de voir émerger une conscience citoyenne chez les jeunes s'ils n'ont pas été exercés, enfants, à cela.

Donner les moyens à l'enfant de se repérer dans sa localité, d'apprendre à se déplacer seul d'un point à un autre du territoire, contribue à une éducation citoyenne ouverte sur l'environnement et consciente de ses spécificités. Aller instinctivement à la rencontre de l'autre pour rompre avec l'isolement et chercher à réduire la distance me séparant de lui n'est pas un automatisme mais une vertu de l'âme qui se cultive. Espérer une réelle évolution des quartiers en difficulté vers un décroissement sur le plan des relations humaines en focalisant l'action sur l'économique et l'urbain, et en « saupoudrant » le tout d'un zeste de social, destiné en réalité à entretenir la misère, est un leurre. Les politiques de la ville, initiées par les pouvoirs publics ces dernières décennies, à l'image

du « développement social urbain », n'ont pas permis d'enrayer les dynamiques sociales, urbaines et économiques ségrégatives qui sont à l'origine dans nos sociétés occidentales de véritables cités-ghettos. Il est possible de rompre les barrières spatiales et psychologiques qui privent l'enfant et le jeune de sortir du « chez soi » pour qu'il puisse découvrir et interagir avec le monde extérieur, avec les enfants et les jeunes du quartier voisin, de la commune limitrophe (fêtes communes, événements sportifs et culturels interquartiers, rencontres intergénérationnelles). Pour cela, les actions à mener, politiques ou associatives, doivent aller dans le sens d'une rupture avec une conception fragmentée de l'espace (cités, quartiers) pour appréhender le territoire communal et intercommunal dans sa globalité.

La dimension citoyenne qui saura intelligemment faire appel à des supports éducatifs simples implique aussi de familiariser l'enfant aux institutions qui régissent la vie politique et juridique d'un État démocratique (ministères, chambres parlementaires, tribunaux). Par ailleurs, dans des territoires où l'on constate une réelle désaffection des populations pour la vie politique, il est urgent d'actionner le levier d'une participation effective aux débats publics et aux différentes élections. Les échéances électorales, présidentielles, régionales ou municipales seront l'occasion de rappeler les enjeux politiques propres à chacune, qui échappent même à nombre d'adultes, et de susciter le débat et la réflexion.

Des principes organisationnels qui régissent le projet éducatif (structures spécialisées, cadres compétents et disponibles, gestion rigoureuse, professionnalisation, proximité géographique) et de sa teneur pédagogique, dépendra la réussite de l'action éducative. Donner de la profondeur à l'action consiste enfin à l'auto-évaluer en permanence, à porter sur elle un regard critique et à élaborer une vision prospective innovante fondée sur la théorie et

Questions de société

l'expérience. Cette entreprise de longue haleine, mobilisant des générations, sera à même d'apporter des réponses au mal-être de l'éducation en faisant émerger un modèle permettant à l'enfant d'affronter sereinement la période critique de l'adolescence. Ces perspectives laissent entrevoir la naissance d'un monde fraternel que proscrivent les idéologies de la haine.